

**Rapport d'information de la commission sociale, jeunesse et enfance du 12 décembre 2023**

Rapporteure : Elisabeth SANTI

**ATTRIBUTION AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

**Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI) – Mme DE LUCA - Budget demandé CHF 10'000.00**

La Fondation est basée à Vernier et mène plusieurs projets à Genève, à l'international et auprès de l'ONU.

Projet Maison de l'Espoir à Bamako au Mali : réinsertion socioprofessionnelle de jeunes filles mères et de familles très vulnérables.

Objectifs : protéger, loger et former les jeunes filles mères et leurs enfants ; leur donner une autonomie.

C'est la deuxième phase du projet : formation, alphabétisation, suivi psychosocial, renforcement des capacités du partenaire local, travail dans la Maison des familles.

Mme DE LUCA répond aux diverses questions et remarques des commissaires :

- les jeunes filles apprennent la couture, la cuisine et le tatouage.
- 60% sont en emploi après l'hébergement et 28% sont indépendantes.
- La Fondation se rend chaque année sur place pour visiter un maximum de projets. La Fondation fonctionne avec des partenaires locaux présents au quotidien. Des chefs de projet basés au siège de la FAAIC en France vont aussi sur place et rendent compte à la section suisse.
- Des vidéoconférences sont également organisées.

**MENA Rights Group (MRG) - Mme OSMAN - Budget demandé CHF 6'400.00**

MRG est une association de plaidoyers juridiques qui assure la protection et la promotion des droits humains dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. L'association est établie à Vernier depuis 2018. Cette association documente des violations des droits humains dans la région du monde arabe et agit en tant que lien entre les victimes de violation et les mécanismes de protection des droits humains à Genève.

Le projet est lié au prochain examen périodique universel de l'Arabie saoudite. Il s'agit de l'examen, tous les 5 ans, des progrès ou reculs en matière de droits humains par le Conseil des droits de l'Homme à Genève.

Le dernier examen périodique universel de l'Arabie saoudite a eu lieu en 2018. Selon les enquêtes menées par l'association, il y a un fort climat de répression, aucun espace civique ou de liberté d'expression, des pratiques très graves de violation des droits humains. Les mécanismes de l'ONU sont les seuls moyens pour tenter de tenir les autorités comme responsables.

Objectif : que les autorités saoudiennes mettent en œuvre les recommandations du Conseil des droits de l'Homme et que la société civile puisse s'en servir pour entreprendre des activités de suivi et de plaidoyer.

Le projet a débuté par la rédaction d'un rapport au Conseil des droits de l'Homme sur la situation en Arabie saoudite soumis en juillet 2023. Le deuxième volet du projet veut donner de la visibilité à ces recommandations, et faire en sorte que les autorités saoudiennes ressentent une forme de pression pour en accepter le plus possible.

À un commissaire (SOC), qui salue le travail de l'association pour l'Arabie saoudite mais regrette que l'association ne mentionne pas ce qu'il se passe en Israël, Mme OSMAN répond que la question palestinienne est importante pour l'association, qui la traite également, même si la Palestine n'est pas un des 7 pays prioritaires pour l'association sur les 22 membres de ligue arabe. L'équipe est restreinte, il lui est donc difficile de couvrir les 22 pays. L'association a soutenu ses partenaires, signé de nombreuses lettres conjointes appelant à un cessez-le-feu et à mettre un terme aux violations.

**Palmier – M. SEKI KHONDE - Budget demandé CHF 5'000.00**

Projet : améliorer les conditions de formation au sein du centre de formation pour handicapés LUZOLO dans la ville de Boma, en RDC. Des travaux sont nécessaires pour amener l'eau au centre, refaire les latrines et améliorer les deux ateliers de la filière porcine et de la menuiserie.

160 personnes vont bénéficier directement de ce projet et 355 personnes vont être touchées indirectement. L'association travaille avec un partenaire local.

En réponse aux questions, M. SEKI KHONDE explique que le centre s'occupe uniquement de personnes vivant avec un handicap, mais le projet va impacter l'ensemble du personnel et la communauté vivant autour du centre. Le projet 2023 est centré autour des personnes handicapées, il souhaite amener sur place son expérience d'éducateur spécialisé aux formateurs du centre.

**Groupe de réflexion et d'action sur l'Afrique et le Congo-RDC (GRAC) – M. BAGALWA MAPATANO – Budget demandé CHF 10'000.00**

Projet : création d'une bibliothèque Laurent MONNIER à Bukavu en RDC.

Objectifs : récolter des recueils, installer la bibliothèque et maximiser les stratégies d'autonomisation.

Les deux premiers objectifs ont été réalisés. Pour 2024, il est prévu de se concentrer sur l'animation de la bibliothèque, sur la tenue de plusieurs formations et sur la communication. Les locaux ont été donnés à l'association par les autorités sans contrepartie.

Plusieurs commissaires ont des questions quant au suivi et à la qualité de certains projets.

M. KETTENACKER souligne qu'il est difficile, pour le SCS, de les évaluer. C'est un travail qui demande des compétences que le service n'a pas. Le travail du service n'est pas d'analyser la qualité absolue d'un projet mais de vérifier si les dossiers sont complets et si les associations ont leur siège à Vernier. Le SCS ne peut pas donner de garanties sur la qualité des projets.

La Présidente (MCG) souhaite savoir s'il est possible pour le SCS d'ouvrir un nouvel appel à projets en cas de refus de l'ensemble des projets présentés ce soir.

Pour M. KETTENACKER, il est trop tard pour relancer un appel à projets, et il y a peu d'associations œuvrant dans la coopération internationale qui ont leur siège à Vernier. De plus, les employés du SCS n'ont pas l'expertise pour vérifier qu'un projet répond bien aux standards de l'aide au développement et que l'action est cohérente sur site. L'expertise de professionnels est importante.

Il propose de revoir la procédure de traitement de cette enveloppe de CHF 20'000.00.

À la suggestion de deux commissaires de verser exceptionnellement cette somme à des associations aidant la population locale, M. KETTENACKER relève qu'il est recommandé aux communes genevoises de consacrer 7% de leur budget à la coopération internationale. Pour l'instant, Vernier est en dessous de ce pourcentage.

Concernant le fonctionnement financier d'une commune, des lignes budgétaires sont attribuées à des thématiques particulières et ne peuvent pas être réattribuées sur d'autres thématiques ni être provisionnées.

**VOTES:**

**Acceptons-nous la variante n° 1 de la répartition de l'enveloppe budgétaire de CHF 20'000.00, soit d'accorder CHF 10'000.00 à la Fondation Apprentis d'Auteuil, CHF 5'000.00 à MENA Rights Group, CHF 5'000.00 à l'Association Palmier et CHF 0.00 au GRAC, le dossier étant incomplet ?** 7 OUI (3 SOC, 2 LES VERT.E.S, 1 MCG, 1 PLR), 3 NON (1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 1 MCG, 1 UDC)

La variante n°1 de la répartition de l'enveloppe budgétaire est acceptée à la majorité.

**Acceptons-nous d'accorder un montant de CHF 10'000.00 à la Fondation Apprentis d'Auteuil ?** 4 OUI (2 SOC, 2 LES VERT.E.S), 4 NON (1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 UDC), 2 abstentions (1 SOC, 1 PLR)

Le montant de CHF 10'000.00 pour la Fondation Apprentis d'Auteuil est refusé à la majorité.

**Acceptons-nous d'accorder un montant de CHF 5'000.00 à MENA Rights Group ?** 7 NON (2 SOC, 1 LES VERT.E.S, 1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 UDC), 3 abstentions (1 SOC, 1 LES VERT.E.S, 1 PLR)

Le montant de CHF 5'000.00 pour MENA Rights Group est refusé à la majorité.

**Acceptons-nous d'accorder un montant de CHF 5'000.00 à l'association Palmier ?** 6 OUI (3 SOC, 2 LES VERT.E.S, 1 PLR), 4 NON (1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 UDC)

Le montant de CHF 5'000.00 pour l'association Palmier est accepté à la majorité.

**Acceptons-nous de ne rien accorder au Groupe de réflexion sur l'Afrique et le Congo (GRAC) ?** 10 OUI (3 SOC, 2 LES VERT.E.S, 1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 PLR, 1 UDC)

La proposition de ne rien accorder au GRAC est acceptée l'unanimité.

**Acceptons-nous que le solde de CHF 15'000.00 soit versé à la FGC, si cela est possible ?** 10 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 PLR, 1 UDC)

La proposition de verser le solde de CHF 15'000.00 à la FGC est acceptée à l'unanimité.